

FORMATION PREPARATION THEORIE 6 ET LIBRE

Chez Maryse Lamarque rue de la Calèche à ECOUFLANT

RETOUR DES INSCRIPTIONS POUR LE **09/12/2017**

DATES	GROUPES	MAX PARTICIPANTS
MERCREDI 10 janvier 2018	LIBRE	5/10
MARDI 16 janvier 2018	6EME	5/10
MERCREDI 24 janvier 2018	6EME	5/10

La feuille d'engagement est à télécharger sur le site FSCF CD49 et à renvoyer par courriel à secretariat@fscf49.org ET jugescd49@orange.fr ou par voie postale.

La formation 6ème est ouverte aux juges qui ont leur examen 2ème échelon (ou en préparation du 2ème échelon).

La formation Libre s'adresse aux juges qui ont leur examen 6ème échelon.

Pour cette formation, vous devez être munis :

- Du **programme Fédéral en vigueur**,
- Du code FIG en vigueur
- De papier et stylos,
- De votre carte ou livret de juge.

Pour les personnes désirant se présenter à l'examen « imposés 6ème degré » ou Libre, il est impératif d'avoir participé à la formation Juges Libre et juges Régional 6ème organisées par la région et de se faire connaître auprès de Maryse Lamarque (jugescd49@orange.fr) le plus vite possible.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

Maryse LAMARQUE au 06.81.37.15.85 ou jugescd49@orange.fr

Ou consulter notre site : <http://www.fscf49.org/formations-juges/programe-formation>

Pensez au co-voiturage

Cette circulaire tient lieu de convocation.

FORMATION PREPARATION EXAMEN 2EME ECHELON

Le DIMANCHE 13 MAI 2018

Au lycée St Aubin de la Salle : rue Hélène Boucher à SAINT SYLVAIN D'ANJOU

La feuille d'engagement est à télécharger sur le site FSCF CD49 et à renvoyer par courriel à secretariat@fscf49.org ET jugescd49@orange.fr ou par voie postale.

Toutes les formations juges sont également ouvertes aux cadres.

Horaires : 14H-18H30

Cette formation a pour but de vous préparer pour l'examen 2^{ème} échelon théorie et pratique (3 h de pratique et 1h de théorie).

Vous devez être munis de :

- **du programme fédéral** (généralités, fautes générales, tableaux des éléments tentés/reconnus, des mouvements) en vigueur
- crayons et papier,
- de votre carte ou livret de juge
- de votre licence pour la saison en cours.
-

Votre inscription définitive devra être confirmée auprès du secrétariat Fscf CD49 1 mois au plus tard avant la date d'examen (01 juin 2018). Un courriel sera adressé aux responsables juges.

Pour vous présenter à l'examen vous devrez **avoir jugé au moins 2 compétitions.**

Maryse LAMARQUE au 06.81.37.15.85 ou jugescd49@orange.fr

Ou consulter notre site : <http://www.fscf49.org/formations-juges/programe-formation>

Pensez au co-voiturage

Merci de renvoyer vos inscriptions pour le **11/04/2018** au plus tard.

Cette circulaire tient lieu de convocation.

EXAMEN JUGE 2EME ECHELON- GYMNASTIQUE FEMININE

Le Vendredi 1^{er} JUIN 2018

Au lycée St Aubin de la Salle : rue Hélène Boucher à SAINT SYLVAIN D'ANJOU

La feuille d'engagement est à télécharger sur le site FSCF CD49 et à renvoyer par courriel à secretariat@fscf49.org ET jugescd49@orange.fr ET par voie postale avec le CHEQUE. Merci

Cet examen est uniquement réservé aux juges désirant passer l'examen 2ème échelon.
Aucun juge non inscrit ne sera accepté.

Horaires : de 19H30 à 23H00

Coût de la formation : 13 € par personne à régler à l'inscription (chèque à l'ordre de : FSCF CD49)

POUR TOUS LES JUGES :

CONDITIONS A REMPLIR POUR PASSER L'EXAMEN :

- 1) être licencié FSCF pour la saison en cours
- 2) avoir 15 ans révolus à la date de l'examen
- 3) être titulaire de la carte départementale juge 1er échelon depuis la saison précédente au minimum.
- 4) avoir assisté aux formations jusqu'au 5ème degré (recyclage 1er et 2ème échelon et/ou formation « Préparation à l'examen juge 2ème échelon »).
- 5) avoir jugé dans la saison sur les 2, 3 ou 4 agrès choisis jusqu'au 5ème (Aînées-Jeunesses) lors des compétitions.
- 6) avoir adressé son inscription

APPORTER :

- votre licence FSCF valide pour la saison en cours
- votre carte juge 1er échelon valide pour la saison en cours
- le programme fédéral et les éventuels erratas en vigueur
- crayons, bloc-notes,
- une photo (inscrire au dos vos noms, prénoms, association).

LES INSCRIPTIONS SONT A FAIRE PARVENIR A LA FSCF CD49 AVANT LE 11AVRIL 2018.

Chaque candidat devra fournir à l'inscription : la photocopie recto-verso de sa carte de juge et de la licence valide pour la saison en cours.

Cette circulaire tient lieu de convocation.